

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2024/4/22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 03 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 octobre à 19h00, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Etaient présents : Mr X.PASSET, Mr. E.FLAMANT, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme B.CARPENTIER, Mme N.LEROY, Mr P.AUDIN, Mme M.FAXELLE, Mr H.DEPREZ, Mr D.FERNANDES, Mr F.GACH, Mr D.LETEMPLE et Mme M.MIELCARECK

Pouvoirs : Mr T.FLEUREAU donne pouvoir à Mme B.CARPENTIER ;
Mr F.GACH donne pouvoir à Mr X.PASSET.

Excusés : Mr T.FLEUREAU, Mr F.GACH et Mme M.MIELCAREK

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Forfait communal 2024/2025

Monsieur le Maire expose :

Le coût moyen de fonctionnement des écoles publiques est utilisé pour le calcul des subventions aux écoles privées du 1er degré sous contrat d'association (article L.442-5-1 du code de l'éducation).

Il est également la base de calcul pour la participation aux frais de scolarité d'un enfant scolarisé hors de sa commune de résidence (article L.212-8 du code de l'éducation).

Le critère d'évaluation du forfait communal est l'ensemble des dépenses de fonctionnement assumé par la commune pour des classes élémentaires et maternelles publiques. Cette évaluation a été faite conformément à la liste des dépenses éligibles au forfait communal visée en annexe de la circulaire du 15 février 2012

Le forfait par élève est égal au coût moyen par élève constaté dans les écoles publiques de la commune de VENDHUILE.

Les dépenses prises en compte pour calculer le coût moyen par élève sont relevées dans le compte administratif de l'année N-1.

Pour l'année scolaire 2024/2025, il est de 1 324.89 € pour les élèves des classes maternelles et de 448.93€ pour les élèves des classes élémentaires.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2024.10.11 08:20:44 +0200
Ref:7365385-11046000-1-D
Signature numérique
le Maire